



UNIL | Université de Lausanne
Faculté des sciences sociales et politiques
Doyen
bâtiment Humense bureau 2123
CH-1015 Lausanne

Mesdames et Messieurs les professeurEs
Mesdames et Messieurs les représentantEs
des étudiantEs, du corps intermédiaire,
du personnel administratif et technique

SÉANCE DU CONSEIL DE FACULTÉ

Mesdames, Messieurs,

Je vous informe que la sixième séance du Conseil de Faculté (séance extraordinaire) de l'année académique 2006/2007 aura lieu le

Jeudi 22 mars 2007 à 17 h 15

Anthropole - auditoire 2064

Précision : Selon l'article 31 du Règlement interne de l'Université, les séances du Conseil de Faculté sont ouvertes à tous les membres de la Faculté, sous réserve du huis clos prononcé par le Conseil.

Le Doyen propose qu'aucun point de l'ordre du jour ne sera traité en huis clos.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Cas d'étudiants et de doctorants

Projets de thèse

- *Frédéric Widmer: Directeur : M. André Mach, MER IEPI*

“De la coordination aux marchés : élites, réseaux et relations industrielles dans l'industrie suisse des machines (1970-2004)” (*annexe*)

Jury de thèse :

Mme Lavinia Gianettoni : (sujet de thèse : Dynamiques informationnelles et relationnelles lors des interactions en et entre groupes)

Directeur : prof. Alain Clémence. Fabio Lorenzi-Cioldi (UNIGE), Jean-Claude Deschamps, Patricia Roux, José Marquès (Univ. De Porto)

3. Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil du 15 mars 2007 (*annexe suit*)

Décanat
Faculté des sciences sociales et politiques Doyen

Tél.+41 21 692 31 11 | Fax.+ 41 21 692 31 15 | Bernard.Voutat@unil.ch

4. Communications :
 - du Décanat
 - des autres corps
 - des représentants des commissions
5. Règlement de Faculté (2^{ème} débat sur la modification des règles relatives aux sessions d'examen (*annexes en votre possession*))
6. Approbation du budget (*annexes*)
7.
 - 1) Rapport d'auto-évaluation de la Faculté à l'attention des experts (le document annexé est une version non définitive du rapport. Manque notamment les parties introductives et conclusives. Il est soumis pour consultation et discussion) (*annexe*)
 - 2) Planning de la visite des experts (*annexe*)
8. Politique linguistique et enseignement des langues
9. Propositions individuelles et divers.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en mes sentiments les meilleurs.

Le Doyen de la Faculté
Prof. Bernard Voutat

Lausanne, le 19 mars 2007

